

SÉCURITÉ DES AGENTS : UNE OPTION FACULTATIVE ?

La CGT Pénitentiaire de la Maison Centrale de Poissy dénonce avec la plus grande fermeté une énième agression grave survenue au sein de l'établissement le 12 février 2026.

Quatre agents ont été blessés suite à une violence caractérisée : crachats, coups de pied, coups de tête, menaces de mort et insultes à caractère racistes. Ces faits d'une extrême gravité ne sont malheureusement pas isolés. Ils s'inscrivent dans une série d'agressions répétées survenues ces dernières semaines, voire ces derniers mois.

Les conséquences sont lourdes, tant sur le plan physique que psychologique pour nos collègues.

Cette situation ne peut plus durer.

Les agents ne peuvent plus subir des agressions physiques en constante augmentation. Il est inacceptable que les personnels exercent leurs missions dans un climat de violence permanent.

La CGT Pénitentiaire Paris Île-de-France a immédiatement averti la Direction Interrégionale de Paris concernant les conditions de travail particulièrement difficiles des agents.

À ce jour, **la CGT Pénitentiaire Paris Île-de-France** a obtenu la garantie que certaines personnes détenues, connues pour leurs agressions envers les personnels, seront transférées vers d'autres établissements.

La Direction Interrégionale de Paris se dit consciente de la gravité de la situation et affirme rester vigilante.

La CGT Pénitentiaire a alerté l'ensemble de la direction locale ainsi que la DISP de Paris.

Nous le disons clairement et calmement : il est hors de question que les agents continuent de subir de telles violences.

Si aucune mesure concrète et durable n'est prise à l'encontre des détenus impliqués dans ces agressions physiques, un mouvement social d'ampleur sera mis en place à la Maison Centrale de Poissy.

La CGT Pénitentiaire de l'établissement tient à remercier l'ensemble des agents pour leur engagement, leur professionnalisme et leur sang-froid dans des conditions de travail toujours plus dégradées.

Nous adressons tout notre soutien aux collègues agressés et leur souhaitons un prompt rétablissement. **La CGT Pénitentiaire** sera à leurs côtés pour toute démarche judiciaire ou administrative.

La CGT Pénitentiaire appelle à l'unité de tous les personnels.

Le, 12 février 2026